



FONDATION RENÉ CASSIN

Fondation reconnue d'utilité publique - State-approved foundation

05/11/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

70ème Anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme

Le 4 novembre 1950 était signée à Rome par dix Etats, dont la France, la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (ou Convention européenne des droits de l'homme). Elaboré au sein du Conseil de l'Europe en s'inspirant de la Déclaration universelle du 10 décembre 1948 – dont René Cassin fut un des principaux rédacteurs – ce traité essentiel mérite d'être commémoré. Les gouvernements signataires, avec une grande audace, ont approuvé un texte qui a non seulement énoncé des droits et libertés fondamentaux, mais créé un mécanisme juridictionnel contraignant, obligeant les Etats parties (à présent au nombre de 47) à les respecter, au bénéfice des personnes relevant de leur juridiction. Des systèmes de protection analogues et importants ont été ensuite établis sous d'autres cieux, en Amérique et en Afrique notamment, mais la Convention de Rome et la Cour européenne des droits de l'homme restent, l'une, l'instrument pionnier, et l'autre, la plus active et influente juridiction spécialisée en cette matière dans le monde.

Saluer aujourd'hui le 70ème anniversaire de ce texte est un devoir impérieux à une époque où les droits les plus fondamentaux sont menacés ou bafoués et où des voix hostiles s'élèvent pour contester la Convention et la jurisprudence de la Cour de Strasbourg.

Notre Fondation fait suite à l'Institut international des droits de l'homme. Cassin, qui l'a créé, 1959, l'a voué à la défense, à la promotion et au développement des droits de l'homme, et avait choisi que son siège fût à Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe et de la Cour. Il est naturel, compte tenu de l'histoire et de nos activités depuis un demi-siècle, que nous rendions hommage à l'œuvre considérable accomplie par le système européen de protection et souhaitions à celui-ci longue vie et pleine réussite dans sa mission.

Jean-Paul COSTA

Président de la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme

Ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme

Sébastien TOUZÉ

Directeur de la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme

Professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas)

Membre du Comité contre la Torture de Nations Unies